

Les prisons restent visibles sur Google Earth



L'Avenir* - 10 Jan. 2020
Seite 6

* L'Avenir - Brabant Wallon, L'Avenir - entre Sambre et Meuse, L'Avenir - Le Courrier de l'Escaut, L'Avenir - Namur, L'Avenir - Huy-Waremme, L'Avenir - Basse Sambre, L'Avenir/Le Jour Verviers, L'Avenir - Luxembourg, L'Avenir/Le Courrier

Inquiétude de la députée libérale germanophone Katrin Jadin: les prisons sont visibles sur l'application Google Earth , alors qu'en France, elles sont floutées. Normal? Elle a interrogé le ministre de la Justice, Koen Geens.

«Aucune base légale n'oblige Google Earth à flouter photographies et images» des prisons belges, lui a répondu le ministre. Par contre, les installations militaires, elles, sont protégées par la loi.

Des requêtes de floutage ou de suppression d'images sont néanmoins régulièrement transmises à la plate-forme... «qui demande à chaque fois d'étayer la requête» par une «base juridique» , a-t-il complété. Base qui existe en France, alors que chez nous, aucune initiative légale n'a été prise.

Copyright © 2020 Editions de l'Avenir. Alle Rechte vorbehalten